

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 26 septembre 2024

18 membres présents, le quorum est atteint.

Début de la séance à 17h00.

1. Désignation du secrétaire de séance

La liste de madame BREIL Suzanne se propose d'assurer le secrétariat.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 juin 2024

Monsieur Lecubain exprime son désaccord avec la page 3 au sujet du changement des emplois du temps du jour au lendemain. Plusieurs professeurs ne partagent pas ce qu'il a été inscrit.

Vote du C.A: 04 oppositions

03 Abstentions

3. Consultation du CA: vote uniquement par correspondance pour l'élection des parents d'élèves 2024

M. le président : Juste pour vous informer que le vote se fera uniquement par correspondance. On voulait lancer le vote électronique, il y avait une solution avec Pronote mais on a reçu tout un tas de courrier nous expliquant que le module Pronote ne rentre dans les clous d'une circulaire sortie en Juillet. On nous a alors dit de ne pas nous en servir y compris en réunion académique. Pour 2025, ce devrait être au point. Le BO qui sort l'été change les règles. Le vote se fera donc uniquement par correspondance pour les parents.

4. Convention de prêt des véhicules de fonction du collège aux associations du collège (FSE et AS)

Concernant la convention ; intervention de monsieur Gouiffés qui explique que pour le FSE il s'agit de madame « la Présidente » et non « le Président. »

Monsieur Lecubain : N'y-a-t-il pas de convention avec le lycée Ferroul ?

Le président : oui mais elle sera votée la prochaine fois. Je préviens aussi qu'il y a également un BO drastique qui est sorti concernant l'utilisation du minibus. Nous sommes donc en train

d'écrire une charte. Dans le BO il m'est même recommandé de vérifier que le conducteur du minibus 9 places est apte à conduire et par des professionnels. Le reste sera dans la charte.

Il y a aussi une particularité pour les personnes qui conduiront au-delà de 2 heures, mais ça devient très complexe notamment sur les temps de pause. Et en préambule de ce BO ils expliquent que c'est consécutif à de nombreux accidents.

Vote du C.A: unanimité

5. Autorisation du chef d'établissement de signer les conventions de stage

Les familles commencent à demander les conventions de stage.

Les conventions sont nominatives, un publipostage doit être réalisé par Madame Rahim.

Mme Rahim : je précise qu'elles seront distribuées à chaque professeur principal entre la première et la deuxième semaine d'octobre.

Le président : les stages se dérouleront du 02 au 06 décembre.

Vote du C.A: unanimité

6. Autorisation pour le chef d'établissement de signer les conventions, contrats et marchés pour 2024-2025

M. le président : je demande au CA de m'autoriser à signer un certain nombre de marchés sans forcément passer par le CA afin de gagner du temps et en efficacité.

Vote du C.A: unanimité

7. Ventilation du complément de dotation en crédits pédagogiques globalisés 2024

Monsieur Coupé : comme annoncé au mois de Juin, nous avons eu une dotation globalisée abondée pour un montant total de 8174€ ajouté au reliquat de 70,02€ soit un total de 8244,02€ à répartir selon la proposition qui vous a été envoyée. Répartition proposée : 1500€ pour les manuels scolaires, 1200€ pour les projets pédagogiques qui évitera de taper dans le fond de roulement.

Vote du C.A: unanimité

Mme Claustre explique que la MJC dispose du dispositif de Microfolie en numérique qui peut être ouvert pour les enseignants. C'était juste une information.

8. Ventilation du complément de dotation en fond sociaux 2024

Monsieur Coupé : 1103€ pour la deuxième notification contre zéro euros pour la première. Le montant total de la dotation se monte à 12918,51€ sachant que quelques dossiers sont déjà en cours donc le montant réel est légèrement inférieur. Ces fonds sont pour les familles qui en ont besoin.

Monsieur Lecubain : il y a aussi des familles qui ne sont pas au courant du dispositif et qui ne veulent pas en parler.

Monsieur le Président : et bien c'est ceux-là qui m'intéressent, ce sont eux qu'il faut aller chercher.

Vote du C.A: unanimité

9. Concession de logements de fonction

Nous sommes 3 à loger donc nous vous demandons l'autorisation de loger.

Vote du C.A: unanimité

10. Questions diverses

Question de la liste de Mme BREIL : est-il possible d'octroyer 2 postes de surveillants afin de réaliser deux files d'élèves pour fluidifier le flux des élèves.

Mme Aparici : pour le midi, les élèves doivent juste montrer le carnet pour voir la couleur donc c'est plutôt rapide mais c'est vrai que s'il y a des mails, il peut y avoir un peu d'attente.

M. le président : on a dit que pour les mails pour les absences, il faut passer par un écrit carnet. Toute absence doit être justifiée par le carnet de correspondance. Le problème étant qu'il y a encore des élèves qui traînent. Il y aurait aussi des élèves qui traînent sur la route pour rentrer.

Mme Aparici : je tiens à rajouter qu'il nous est impossible d'être à deux au portail pour des raisons de sécurité car les autres postes sont nécessaires. De plus ça prendrait plus de temps à faire deux files que de les faire sortir. Il y a 180 élèves qui sortent le midi, on ouvre seulement ¼ de portail.

M. le président : dans un monde merveilleux, on n'aurait pas besoin de contrôler les carnets. Je pense avoir répondu à la question. Mais encore une fois s'il y a des idées pour améliorer, nous sommes à l'écoute.

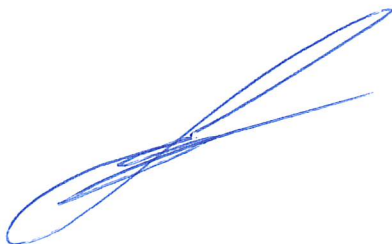
Pour les élèves externes qui ont un club ou de l'AS, la solution la plus adaptée serait d'inscrire les enfants à la cantine ce qui leur laisserait plus de temps pour déjeuner. Il est possible d'acheter des tickets de cantine auprès de l'intendance, les enfants passent donc en « prioritaire ». Le prix du ticket est de 4,35€ un peu plus cher qu'au forfait.

Monsieur Coupé : je préviens déjà que le conseil départemental nous obligera à augmenter ce tarif dans l'avenir.

Les parents d'élèves expliquent que les tarifs de la cantine sont très compétitifs par rapport aux autres systèmes de restaurations collectives extérieurs.

Le secrétaire de séance,

Maximilien FAIVRE



Le Principal,

Stéphane VANWOLLEGHEM

